



## 7ème Forum Violences Domestiques

### La violence domestique à travers l'histoire contemporaine

#### *Evolution des pratiques judiciaires et policières*

Le bureau du délégué aux violences domestiques a le plaisir de vous convier à son 7ème forum qui se déroulera le **jeudi 13 octobre 2011, de 08h30 à 12h15**.

A cette occasion, il s'agira de porter un regard critique sur l'évolution du contexte légal en matière de violences domestiques depuis la période de l'après-guerre. Le forum traitera également de l'avancement des pratiques de la police genevoise et de celles des avocats, au contact des protagonistes, qu'ils soient les victimes ou auteurs de violences domestiques. Grâce à ce retour dans le passé, nous pourrons analyser la situation actuelle et tirer des perspectives d'avenir.

Durant la période historique qui nous intéresse, on a assisté à un déplacement du phénomène de la violence du domaine public à la sphère privée tout en observant des variations dans l'équilibre entre les notions de responsabilité individuelle et collective. C'est dans les années septante que le concept de violence domestique a émergé publiquement grâce aux mouvements féministes qui ont mis en exergue l'obligation de dénoncer et de combattre ces violences. Jusqu'à cette période, le mari jouissait d'un "droit de punition" garanti juridiquement qui légitimait la plupart des actes violents contre l'épouse, les enfants, les domestiques et le personnel employé.

De nos jours, la violence domestique n'est clairement plus tolérée et pénalement répréhensible. L'avancée ultime est l'expulsion des personnes auteures de violence du domicile conjugal/familial. En effet, il est aujourd'hui devenu intolérable que les victimes et leurs enfants doivent se réfugier loin de chez eux.

En ouverture du forum, Monsieur **Martin Killias** proposera une réflexion sur l'évolution de la législation suisse et des sanctions en matière de violences domestiques. Il traitera également de la notion d'ingérence de l'Etat dans la sphère privée.

Ensuite, Monsieur **Michel Porret** analysera des faits de violences domestiques à la lumière d'archives judiciaires provenant de l'histoire contemporaine.

Après la pause, Madame **Monica Bonfanti** présentera l'évolution des pratiques policières en matière de violences domestiques, des années 80 à nos jours, avec une attention particulière pour le canton de Genève.

Enfin, Maître **Jacques Barillon** présentera l'évolution de son rôle d'avocat dans ce genre d'affaires, lorsqu'il représente les intérêts de personnes victimes ou auteures de violences domestique.

En espérant que le sujet proposé suscitera votre intérêt et que vous serez nombreux à participer à ce Forum, le bureau du délégué aux violences domestiques vous adresse ses meilleures salutations.

David Bourgoz  
Délégué

*N.b.: L'objectif des Forums Violences Domestiques est de favoriser la transmission d'informations, le transfert de compétences et la réflexion entre professionnel-le-s, concernés de près ou de loin par le sujet des violences domestiques, qu'ils soient magistrat-e-s, médecins, travailleur-euse-s sociaux-ales, avocat-e-s, policier-ère-s, psychologues, etc., qu'ils travaillent dans une institution publique, privée ou à titre indépendant. Les étudiants de ces professions sont les bienvenus. Ces forums sont gratuits.*